



Délibération n° 2024 / 082

Séance ordinaire du 17 décembre 2024
18h00 à l'auditorium Pierre MALBOSC

Date de convocation : 11 décembre 2024

Président de séance : Mme Amapola VENTRON, maire

Secrétaire de séance : Mme CAORS

Rapporteur : M. TANTI

Le quorum étant atteint :

Conseillers en exercice : 29
Présents : 19 Représentés : 2 Absents : 8

Résultat du vote, au scrutin ordinaire, après débats contradictoires :

Votes pour : 21 Abstention : 0
Votes contre : 0 Non-participation : 0
Suffrages exprimés : 21

Présents : Mme Amapola VENTRON – M. Robert ABELA – Mme Danielle CAUHAPE - M. Christian TANTI – Mme Charlotte CAORS – M. Daniel SAMANNI-MESTRE – Mme Sylvie CENCI-MACH – Mme Laurence BEGEY – Mme Florence DANIEL-SAMUELWEIS - Mme Marie-Christine BONAVENT – M. Éric MOUTON-CARTAZ – Mme Sylvie SOUCHON – M. Pierre CAVATORTO – M. Mehdi MEDJATI – Mme Patricia LAZZARO – Mme Anne-Marie ADRAGNA – M. Roger-Louis TROTIER – Jean-Paul REYNOIRD – Mme Eglantine MOUSIS.

Avait donné pouvoir : Mme Virginie HOANG à M. Robert ABELA – Mme Nathalie LLUELLES à M. Mehdi MEDJATI.

Absents : M. Serge LEBOURGEOIS - Mme Marianne VAN DEN PLAS – M. Frédéric VARTANIAN - M. Marc RADIGALES – M. Hervé FABRE-AUBRESPY - Mme Véronique BOURCET – M. Michel DORLET - M. Arnaud DESHAYES.

Objet : Approbation des rapports de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 23 septembre 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts ;

Vu les rapports d'évaluations adoptés par la CLECT et notifiés par son Président, ci-annexés ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve les rapports de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ci-annexés portant évaluations des charges transférées pour chaque commune membre de la Métropole et chacune des compétences transférées ou restituées.**

Le 17 décembre 2024

La secrétaire de séance,

Charlotte CAORS

Le Maire
Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20241217-DEL_2024_082-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception en préfecture : 20/12/2024

Amapola VENTRON

